

Lyon, le 13/09/2006

Nathalie Bedel pour
La Ville à Vélo
10 rue st Polycarpe
69001 Lyon
nathalie_bedel@yahoo.fr

Mesdames, Messieurs,

Depuis un an la ville de Lyon vit une avancée étonnante en matière de déplacement à vélo. Ceci est en partie lié à l'existence de vélo'v, car depuis son introduction, l'absence d'accident grave a montré qu'à vélo le sentiment d'insécurité routière était une peur plus irraisonnée qu'avérée. Vélo'v a ainsi servi de déclencheur à beaucoup de cyclistes qui s'ignoraient ou n'osaient pas.

L'une des caractéristiques qui fait sans doute le succès de vélo'v est l'absence de risque de vol pour l'utilisateur. Toutefois si un vélo sur quatre est un vélo'v qui retrouve sa « bornette » sécurisé en fin de parcours, que fait-on pour que les 3 vélos restant puissent stationner confortablement et en toute sérénité pour leur propriétaire ?

Plusieurs rapports (1 & 2) et projet de loi (3) le montrent, **la peur du vol est l'un des principaux obstacles à la pratique du vélo urbain**. Le vol décourage une partie des cyclistes : après un vol, près de 1/4 renonce à racheter un vélo. Or, en France, on chiffre à 400 000 (1) le nombre annuel de vélos volés : le danger est donc bel et bien avéré ! Pourtant un vélo fixé correctement à l'aide d'un bon antivol sur un arceau créé à cet effet a moins de risque d'être dérobé que s'il est posé contre un mur et attaché sans support ! (4)

Afin que l'engouement pour le vélo que connaît Lyon continue sur sa lancée, il est utile de rappeler que les arceaux dédiés aux vélos sont des infrastructures peu onéreuses et relativement faciles à mettre en place mais qu'il existe aussi **d'autres modes de stationnement à explorer tel que le gardiennage**. Lors des réunions sur les modes doux auxquelles j'ai assisté, j'ai souvent entendu la volonté de la ville de Lyon et du Grand Lyon de développer ces emplacements de parking vélos. Ceci laisse supposer l'existence d'une véritable politique publique de stationnement pour vélo qui semble encore bien timorée.

Bien sûr, les parkings vélos LPA existent mais de part leur mode d'accès ils sont souvent peu adaptés, de plus peu de communication est faite autour d'eux, aussi beaucoup de Lyonnais ignorent-ils leur existence. De la même façon, il n'existe pas de véritable signalétique parking vélo. Ainsi, lors de mon premier déplacement au Grand Lyon, j'ai cherché un moment avant de trouver où se situait les arceaux vélos que je ne voyais pas en arrivant de la rue Paul Bert.

Afin de montrer l'exemple, chaque bâtiment public ou zone commerciale devrait avoir une ou plusieurs zones de **stationnement couvert dédiées au vélo et surtout signalisées comme telle**. Afin d'inciter à l'inter modalité, de véritables services de gardiennage autour de chaque gare, zone scolaire ou centres commerciaux permettrait d'encourager l'utilisation du vélo car l'usager pourrait y laisser son véhicule l'esprit serein, sûr qu'il serait de retrouver son moyen de transport à son retour.

Nous avons récemment émis l'idée d'un formulaire que chaque commerçant ou autre demandeur pourrait utiliser pour demander des arceaux dans un lieu qui lui paraît manquer de stationnement vélo. Jusqu'ici aucun écho favorable à cette demande. On nous répond que chaque demande sera étudiée au cas par cas. Bien sûr, mais en quoi ceci empêche t'il d'avoir un formulaire officiel comportant la description de l'emplacement demandé et les numéros ou adresses des personnes à contacter ?

En mai 2005, le Conseil de Quartier Centre du 4eme arrondissement a adressé à Mr Vesco un courrier demandant la pose d'arceaux dans 18 différents emplacements du centre Croix-Rousse (voir liste ci-jointe). Un an plus tard, **aucun des arceaux demandés n'a vu le jour**. Une demande émanant d'un conseil de quartier connaissant bien le terrain semble pourtant justifiée ?

Aussi alors qu'en Juillet la qualité de l'air affichée par Atmo-Rhône (5) oscillait entre médiocre et mauvaise, et que depuis quelques années le taux d'obésité atteint en France un seuil très alarmant (6) il est plus que jamais important **d'encourager pratiquement et rapidement la pratique du vélo : développer le stationnement dédié aux vélos est l'une des façons d'y parvenir**.

Cordialement,

Nathalie Bedel
Membre du CA de la Ville à Vélo

1. Le vol de bicyclettes : analyse du phénomène et méthodes de prévention

Frédéric HERAN, IFRESI-CNRS Institut Fédératif de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles, CNRS. Février 2003, 233 pages

<http://www.innovations-transport.fr/IMG/pdf/189-R99MT71.pdf>

2. Propositions pour encourager le développement de la bicyclette en France

LE BRETHON Brigitte, Bibliothèque des rapports publics Paris;Premier ministre;2004;69 pages

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/044000109/0000.pdf>

3. Propositions de loi N° 3372

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 7 novembre 2001 relative à l'usage du vélo en France. présentée par M. Armand JUNG, Député

<http://www.assemblee-nationale.fr/11/propositions/pion3372.asp>

4. Utiliser un antivol

A ce sujet, une action de communication sur la façon efficace d'attacher son vélo est activement menée par l'un des membres de la Ville à Vélo près de la Part-Dieu. Contacter Pierre Large pour en savoir plus large.pierre@wanadoo.fr.

5. Indice ATMO Lyon

11/07/2006 8 (mauvais)

12/07/2006 6 (médiocre)

13/07/2006 6 (médiocre)

14/07/2006 6 (médiocre)

15/07/2006 8 (mauvais)

16/07/2006 8 (mauvais)

17/07/2006 7 (médiocre)

http://www.atmo-rhonealpes.org/site/resultats/historique_tableau.php?grp=448&d

6. Obésité

La prévalence de l'obésité est passée de 8,2% en 97 à 11,3% en 2003 **soit une augmentation d'environ 5% par an.**

La proportion des personnes en surpoids ou obèses a progressé en 6 ans de 36,7% à 41,6%.

L'obésité massive a doublé en 6 ans, progressant de 0,3% à 0,6%

ObEpi 2003, 3ème enquête épidémiologique nationale sur l'obésité et le surpoids en France

http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/nutrition/poli_nutri122.pdf

Demande d'arceaux Vélo du Conseil de quartier de la Croix Rousse

Station de métro : entrée et sortie Croix Rousse, Hénon

Salle de la Ficelle

Collège Clément Marot (Rue Deleuvre)

Lycée St Exupéry (rue Henon)

Conservatoire (école Flammarion)

CRDP (rue Delassalle)

Crèches

Centre social (Rue Pernon)

CPAM

Boutique SNCF (Bld des Canuts)

Parc de la Cerisaie